



DOSSIER : BÉDARIEUX, VILLE APAISÉE

MISE EN PLACE DE LA ZONE 30KM/H P4
EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC P6

ÉNERGIE

DES ACTIONS POUR FAIRE
FACE À LA CRISE P8



Vous trouverez dans ce journal la présentation de deux grandes actions pour rendre notre ville plus apaisée, mais aussi plus vertueuse en matière d'environnement.

La réduction de la vitesse en ville à 30 kilomètres/heure

nous permettra de faire évoluer les comportements et d'offrir un espace public plus agréable à vivre pour les riverains, plus convivial pour les visiteurs, mieux adapté aux usagers les plus vulnérables et plus sûr pour tous : piétons, automobilistes, cyclistes. Dans les zones 20, dites de rencontre, les piétons bé-

néficient de la priorité. En parallèle, nous procédons désormais à l'extinction partielle de l'éclairage public sur une grande partie du territoire de la commune. Une mesure de bon sens permettant la préservation de la biodiversité, mais aussi des économies dans un contexte de crise financière pour les communes.

“ **UNE VILLE APAISÉE** ”

J'ai grand plaisir à savoir que ces actions ont recueilli des échos favorables dans la phase de concertation avec les comités de quartier et lors d'une réunion publique. Plus que jamais, nous croyons à l'intelligence collective pour le bien de notre ville.

Votre Maire,
Francis Barsse

SOMMAIRE

L'ACTU EN BRÈVES	3
DOSSIER : BÉDARIEUX, VILLE APAISÉE LA VILLE PASSE EN ZONE 30 KM/H	4-5
EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	6-7
ÉCONOMIE ÉNERGIE : DES ACTIONS POUR FAIRE FACE À LA CRISE	8-9
ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL LE SERVICE PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	10
TRIBUNES LIBRES	11

L'ACTU EN BRÈVES

VIE CULTURELLE

Retour sur les 40 ans du jumelage



Début octobre, la ville de Bédarieux recevait une délégation allemande menée par le maire de Leutkirch, Hans Joerg Henle à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du jumelage.

Le comité de jumelage, en partenariat avec la municipalité avait programmé plusieurs rendez-vous pour fêter dignement ses 40 ans d'amitié et d'échanges. Animation musicale sur le marché BioNat, réunion de travail sur le gaspillage alimentaire, visite des restos du cœur et de la brasserie des Aucels, inauguration du rond-point des jumelages et cérémonie de signature officielle de la charte du jumelage ont rythmé les festivités. ■



Dévoilement des deux blasons du jumelage.

NOUVEAUTÉ

Découvrez le nouveau tote bag de la ville de Bédarieux !

Esthétique, résistant et pratique, ce petit sac représentatif de notre belle ville deviendra vite votre accessoire préféré pour faire de petites courses au marché, en ville et partout où vous le souhaitez ! Ce tote bag en coton est une création unique, en vente exclusivement à l'Office de tourisme Grand Orb à Bédarieux, au prix de 6€. ■



VIE PRATIQUE

Présentation des vœux à la population

Moment fort de l'année, les Bédariciens ont rendez-vous le **vendredi 13 janvier 2023 à 19h, salle de Léo Ferré** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le 25 janvier à 14h, ce sera au tour des aînés de se donner rendez-vous à La Tuilerie pour une après-midi récréative avec le spectacle « *ÉquinoxMania* » et un goûter, offerts par la municipalité. ■

TRAVAUX

La passerelle s'offre une deuxième jeunesse

Vous l'avez sans doute remarqué des travaux sont en cours sur la passerelle. Ils consistent en la rénovation du platelage, des cornières et des piliers en pierre. De quoi redonner tout son éclat à cet ouvrage emblématique de Bédarieux. Aussi, pendant la durée de cette opération d'un montant de 120 000 €, le passage sur la passerelle n'est pas possible. Réouverture prévue début mars.

Coup de neuf pour deux terrains de tennis

C'est une bonne nouvelle pour les joueurs de tennis. Deux courts viennent d'être remis à neuf au complexe sportif René Char. Après un changement d'éclairage pour optimiser les conditions de jeux et réduire la consommation d'énergie, deux terrains de jeu ont été totalement rénovés en gazon synthétique, laissant ainsi la possibilité de jouer même par temps humide. Le coût total des travaux s'élève à 120 000 € avec le soutien de la Communauté de communes Grand Orb, du Département de l'Hérault, de la Région Occitanie et de la Fédération Française de Tennis.

Des travaux pour conforter la digue classée de la Perspective

Ornée de platanes bicentenaires, la Perspective est un lieu incontournable de promenade. Pour conforter la digue, la Communauté de communes Grand Orb dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention, a démarré des travaux de rénovation du mur qui soutient la digue. Une enveloppe de 260 000 € est consacrée à ce chantier financé à 30 % par la Communauté de communes et à 70 % par le Département, la Région et l'État. ■





BÉDARIEUX PASSE EN ZONE 30 KM/H

Il va falloir lever le pied ! Plus sûre, plus agréable et plus apaisée, à partir de janvier, la ville de Bédarieux pacifie la circulation entre ses différents usagers, piétons, cyclistes et véhicules à moteur et passe en zone 30 ! Une mesure qui vise à sécuriser la ville et à répondre aux préoccupations concrètes des habitants en terme de sécurité.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE 30 ?

C'est un espace public urbain dans lequel la limitation de vitesse est abaissée à 30 km/h pour l'ensemble des usagers y circulant, c'est-à-dire les cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux roues aux transports en commun. « Cette diminution de vitesse facilite les traversées de rues pour les piétons, mais aussi l'usage du vélo. En plus d'apaiser et de rendre agréable les rues de la ville, la zone 30 influe sur le bruit et la pollution. » explique Bruno Conty, conseiller municipal délégué aux travaux.

COMMENT RECONNAÎTRE UNE ZONE 30 ?

Pour indiquer aux usagers de la route qu'ils circulent dans une zone 30, une signalisation spécifique, panneaux et marquages au sol, sera annoncée aux entrées et sorties de zones.



LA ZONE DE RENCONTRE



En parallèle de la mise en œuvre du 30 km/h, la ville de Bédarieux accorde son souhait de faire cohabiter de manière apaisée piétons, cyclistes et véhicules en

centre-ville en instaurant une zone de rencontre dans certaines rues.

Cette zone est ouverte à tous les modes de transport avec une vitesse limitée à 20 km/h. Toutefois, les piétons bénéficient de la priorité sur tous. .

+ DE SÉCURITÉ

Réduire sa vitesse permet :



✓ **La réduction de sa distance de freinage et la limitation des accidents graves.** À 50 km/h, on parcourt 27,5 mètres pour s'arrêter tandis qu'à 30 km/h on parcourt 13,5 mètres, pour s'arrêter soit une distance plus courte de moitié.



✓ **L'élargissement de son champ de vision.** À 50 km/h on voit sur 90° alors qu'à 30 km/h on voit jusqu'à 120°.

✓ **Moins de nuisances sonores.** Une vitesse réduite permet d'améliorer le cadre de vie et le bien être des usagers. L'intensité sonore est réduite de 50 % en zone 30.

✓ **Moins de pollution.** Une circulation plus apaisée entraîne une amélioration de la qualité de l'air en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

✓ **Plus de fluidité.** L'abaissement de la vitesse, c'est moins d'accélération et de freinages.





ÉTEIGNONS LES LUMIÈRES ET RALLUMONS LES ÉTOILES !

Consciente des effets de la pollution lumineuse, la ville a mis en place depuis le 20 octobre, l'extinction partielle de son éclairage public.

Déjà instaurée dans de nombreuses communes en France, l'extinction de l'éclairage public permet de réduire la consommation énergétique en limitant le fonctionnement des candélabres dans les espaces publics à l'heure où les collectivités subissent une envolée des prix de l'énergie et un contexte de crise climatique. Les éclairages de Noël sont également concernés. Bien qu'équipés en ampoules LED, leur période d'allumage ne débutera que le 14 décembre et se verra s'éteindre en même temps que l'éclairage public.

« Outre l'aspect économique, cette extinction s'inscrit également dans le cadre de la politique environnementale engagée par la ville, avec plusieurs objectifs tels que la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie. » précise Grégory Mahieu, adjoint au maire en charge à l'environnement.

HIVER
Extinction de minuit à 5h30

ÉTÉ
Extinction de 1h à 5h30

La sobriété énergétique s'adresse aussi aux écoles et aux associations qui utilisent les salles et équipements sportifs communaux « nous demandons aux parties prenantes qui occupent les équipements de faire des efforts tant en terme d'électricité, chauffage et eau » mentionne Francis Barsse, Maire de Bédarieux

INSÉCURITÉ, DES IDÉES REÇUES

L'éclairage public est souvent considéré comme un élément fort de sécurité. Nombreuses sont les personnes réticentes à l'extinction par crainte de générer plus d'insécurité. Pour autant, contrairement à ce que l'on peut penser, l'extinction de nuit n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions, accidents de la route et autres actes de vandalisme.

- ✓ 80% des faits ont lieu en journée
- ✓ Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules. ■

POURQUOI ?

Économies d'énergie

Le coût du fonctionnement de l'éclairage public est constant alors que l'intérêt de son service rendu varie suivant les plages horaires. Sur Bédarieux, l'éclairage public représente **29%** de la consommation électrique de la ville. Éteindre quelques heures permet de faire une diminution potentielle de **30%** d'énergie, soit une économie de 50 000 € par an pour la ville. Cette réduction de la consommation sera synonyme de réduction de la facture d'électricité, à l'heure où le prix de l'énergie augmente.

Préserver la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Le sur-éclairage crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité.

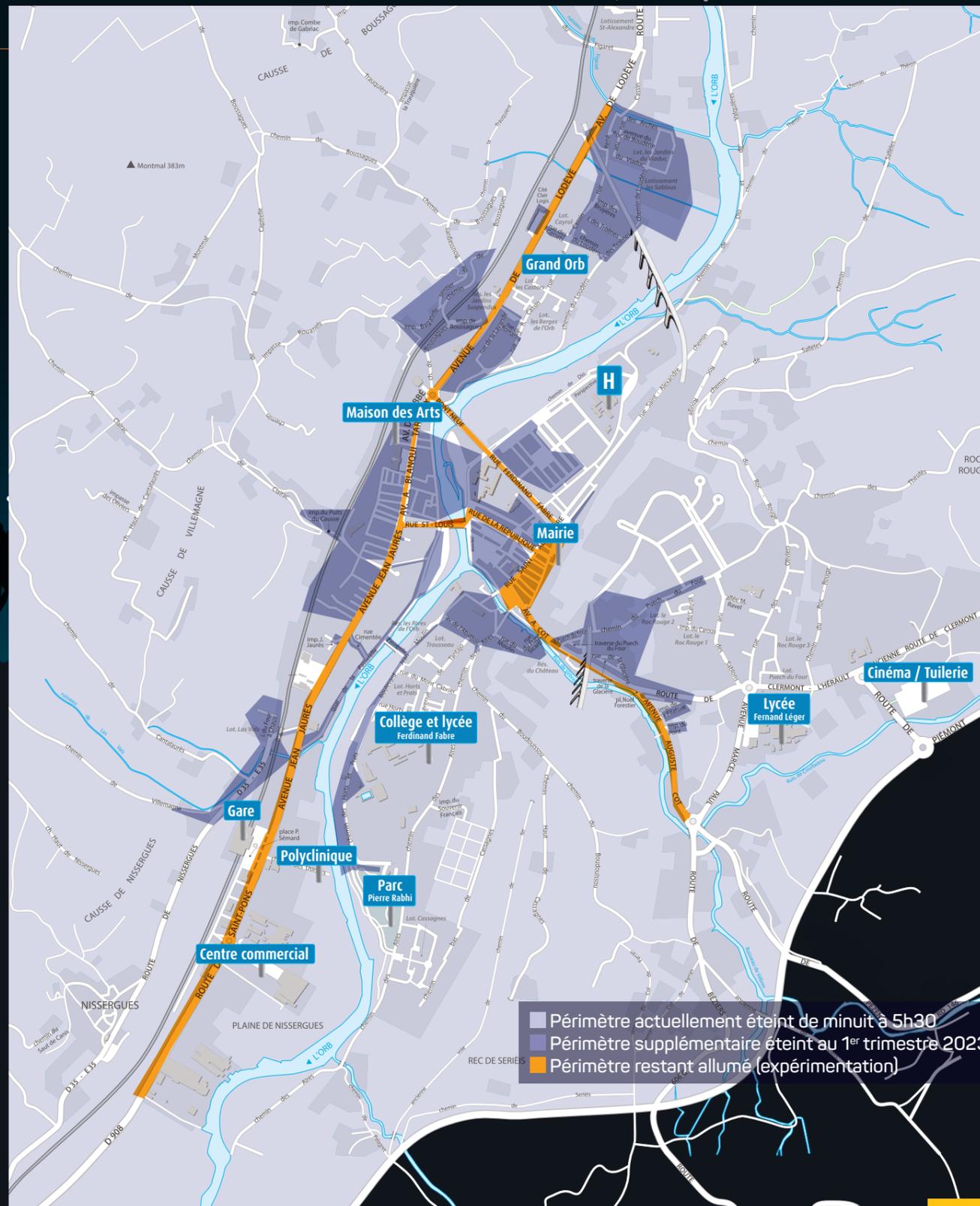
28% des vertébrés et **64%** des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit

Une qualité de vie améliorée

La lumière instructive, c'est-à-dire l'infiltration d'une source de lumière artificielle extérieure dans l'habitation, entraîne des effets néfastes sur le métabolisme des humains, en perturbant notamment notre sommeil et à terme notre santé. En effet, l'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté.

Diminution de la pollution nocturne

Le ciel nocturne offre un spectacle lumineux et féérique. La halo lumineux efface les étoiles et fait perdre toute capacité de contempler le ciel.



COMMENT ?

L'extinction de l'éclairage public se fera en plusieurs étapes, en raison de travaux sur les armoires électriques. À ce jour, 700 points lumineux sur 1700 sont éteints.

La suite des extinctions aura lieu au premier trimestre 2023 pour atteindre 1300 points lumineux éteints la nuit.

Les grands axes de circulation, avenue Cot, rue Ferdinand Fabre, les deux ponts et l'axe route de Lodève, route de Saint-Pons, resteront éclairés toute la nuit le temps de l'expérimentation.



INFLATION, HAUSSE DE L'ÉNERGIE : DES ACTIONS POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Prix de l'électricité multiplié par 3, du gaz par 4, la ville de Bédarieux comme l'ensemble des communes subit de plein fouet la crise, obligeant chacun d'entre nous à revoir nos habitudes.

Heureusement, la commune n'a pas attendu la crise pour lancer un programme de réduction des coûts de l'énergie, avec le lancement en 2020 du plan pluriannuel de rénovation des écoles qui permettra, à terme,

de réduire la facture jusqu'à 50%. En 2023-2024, les travaux se poursuivront dans d'autres bâtiments communaux comme le centre de loisirs dans lequel 450 000 € vont être investis.

En dépit de tous les efforts déjà menés, l'envolée des prix amène la municipalité à prendre de nouvelles mesures pour faire baisser la facture et aller plus loin. ■

MONTANT TOTAL DE LA NOTE : + 800 000 € SOIT 10% DU BUDGET DE LA COMMUNE

+ 600 000 €
d'augmentation du prix de l'énergie pour la municipalité

+ 125 000 €
d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires

+ 75 000 €
d'inflation

DES MESURES POUR PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



RÉDUCTION DU COÛT DU CHAUFFAGE

- ✓ Réglage de la température dans les écoles à 20°C et 17°C dans les gymnases
- ✓ Poursuite de la mise en place de la télégestion sur l'ensemble des sites municipaux pour optimiser les périodes de chauffe
- ✓ Travail avec l'ensemble des occupants comme les associations pour réduire la note



ÉCLAIRAGE PUBLIC

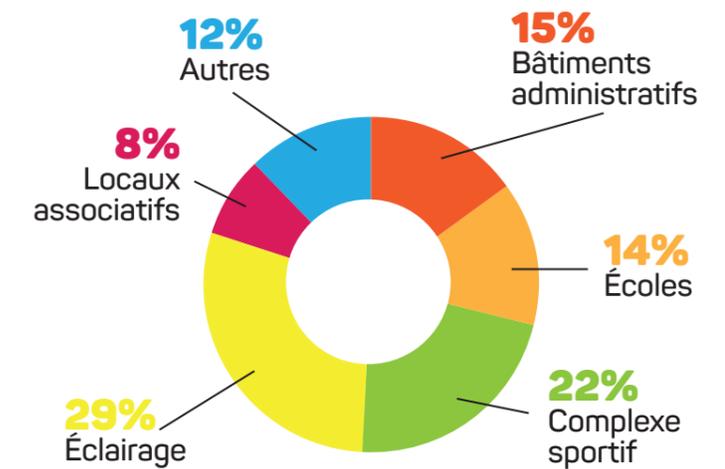
- ✓ Poursuite et accélération du renouvellement des lampes par des LED avec une baisse d'intensité au cœur de la nuit
- ✓ Extinction partielle de l'éclairage public entre 00h et 5h30
- ✓ Réduction de la période d'allumage des illuminations de Noël



SENSIBILISATION AUX ÉCOGESTES

- ✓ Engagement des services et élus dans une pratique des écogestes
- ✓ Rationalisation des déplacements des véhicules municipaux

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE



LE SERVICE À LA POPULATION, UNE PRIORITÉ MALGRÉ LA CRISE !

Ville centre, Bédarieux dispose de services publics municipaux de qualité, mais devant être adaptés au contexte actuel obligeant la collectivité à redéfinir la priorité de ses interventions et à trouver des ressources supplémentaires.

Concernant les associations, depuis maintenant plusieurs mois le prêt des salles est redevenu payant. Cette participation qui débute à 30 € permet à la collectivité d'amortir les frais de chauffage et de ménage.

Dans le même temps, les associations se verront transférer les abonnements électriques des locaux qu'elles occupent. Ainsi, elles pourront bénéficier du tarif

réglémenté au contraire de la commune. Il sera tenu compte de ce transfert dans l'attribution des subventions 2023.

Pour la cantine, le coût des matières premières ayant fortement augmenté, les tarifs vont accroître de 0,40 € à partir du 2 janvier 2023, soit une hausse mensuelle de 6,4 € pour un enfant la fréquentant chaque jour.

Cependant dans cette période de crise, soucieuse de préserver au maximum le pouvoir d'achat des ménages, la collectivité a décidé de ne pas augmenter en 2023 les taux d'imposition qui sont identiques depuis 2011.

PAROLE D'ÉLU



FRANCIS BARSSE MAIRE DE BÉDARIEUX

« Ces derniers mois, nous faisons face à de multiples facteurs qui impactent les budgets des communes. Avec les services de la ville, nous travaillons sans relâche sur des mesures d'économie, mais les marges sont très faibles. En l'absence de bouclier énergétique applicable aux collectivités locales, nous devons compenser d'une manière ou d'une autre, les augmentations que nous subissons, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous mettons les parents ou les associations à contribution. Mais au-delà de ça nous avons besoin de l'État qui ne peut rester sans réponse, nous avons besoin d'un réel appui pour le maintien de nos services publics de proximité ! »

ZOOM SUR LE SERVICE PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Demande, renouvellement ou perte de passeport et carte d'identité, ce service de proximité est le guichet unique pour vos démarches relatives à l'obtention d'un titre d'identité.



Anais Peralta

En lien étroit avec le service accueil et état civil qui prend les rendez-vous et apporte les réponses aux questions des administrés, le service passeport et carte nationale d'identité accueille près de 80 rendez-vous hebdomadaires.

Les créneaux sont pris d'assaut et certains sont prêts à venir de loin pour obtenir un rendez-vous. En effet, seules 30 communes dans le département disposent d'un tel service,

pensez donc à réserver à l'avance !

Depuis le 21 septembre, le service se situe sur la place de la vierge, à proximité directe de l'Hôtel de ville et du service urbanisme. Anais Peralta, vous accueille le lundi et vendredi, de 8h30 à 12h30, le mardi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous peut se faire

à l'accueil de l'hôtel de ville, par téléphone au 04 67 95 59 59 ou en ligne sur le site www.bedarieux.com, dans la rubrique état civil. Les usagers sont fortement invités à remplir une pré-demande par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Une démarche facultative mais qui offre une alternative au formulaire papier. 15 minutes sont nécessaires lors du rendez-vous pour monter le dossier. ■

BÉDARIEUX POUR VOUS

Nous sommes entrés depuis l'épidémie de covid dans un période de crises. À la crise sanitaire, se succède les difficultés économiques avec une inflation galopante de plus de 7% sur un an qui touche l'ensemble de la population, à cela se conjugue la hausse du prix de l'énergie et du carburant.

Mais en filigrane se fait également de plus en plus urgente la crise climatique. L'ensemble de ces éléments nous obligent à repenser nos modes de consommation, mais aussi la ville c'est ce que vous avez pu lire en ces pages.

Cela nous oblige aussi à prendre soin les uns les autres, les aînés, les enfants. C'est ce que fait la municipalité. En témoigne nos investissements dans les écoles, le centre de loisirs et la crèche, mais aussi au travail quotidien fait par le Centre Communal d'Action Sociale. Entre autres actions, nous avons mis en œuvre une mutuelle communale qui fait déjà ses preuves. Les colis de Noël remis à nos aînés les 8 et 9 décembre ou encore la collecte alimentaire sont d'autres exemples d'actions concrètes pour les plus fragiles. Cela permet de recréer du lien dans un contexte morose et nous fait croire en l'humain.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles Fêtes.

BÉDARIEUX LA CITOYENNE

Mieux vivre à Bédarieux. De plus en plus de petites villes redécouvrent leurs espaces publics. Il faut recréer une nouvelle urbanité dans laquelle les piétons, les vélos, les personnes à mobilité réduite et les nouveaux moyens de mobilité seraient mieux intégrés sans pour autant chasser la voiture, indispensable à nos concitoyens. Des solutions simples et pas toujours coûteuses sont possibles ; nous sommes prêts à en débattre avec la population et la majorité municipale. Pour notre groupe, il ne peut y avoir de transition écologique sans progrès social : dans une période où, d'un côté la flambée des prix oblige les populations à choisir entre se chauffer ou se nourrir. Et de l'autre côté, des profits financiers colossaux se réalisent sans être taxés. Notre groupe apporte son soutien à celles et ceux qui luttent pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions d'existence. « *Bédarieux la Citoyenne* » lutte également contre l'austérité budgétaire imposée à notre population. Une austérité conçue comme un horizon qui serait devenu la règle. C'est l'option prise par Monsieur le Maire et sa majorité. Pour « *Bédarieux la Citoyenne* », il s'agit au contraire d'ériger au niveau communal un bouclier anti-austérité afin de protéger nos populations de la précarité. Enfin, au moment où des travaux sont entrepris pour rénover la passerelle et le pont vieux, qu'en est-il d'un nouveau passage qui traverserait l'Orb au niveau du lycée et engendrerait ainsi une meilleure fluidité du trafic des bus scolaires.

UNIS POUR BÉDARIEUX

Texte non transmis

BÉD@IMPULSION

Chères Bédariennes, Chers Bédariens,

Nous y voilà, 8 milliards d'habitants sur notre planète ! Un chiffre qui nous oblige à la réflexion sur notre « *vivre ensemble* », la solidarité, la bienveillance, le respect de nos différences. Ce vivre ensemble passe par le respect de nos libertés donc de la loi. Pour JJ Rousseau « *l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté... il n'y a donc point de liberté sans loi* ». Il est, selon moi, essentiel de se munir de cet outil pour éviter les débordements, l'irrespect, et l'injustice. Le respect de l'individu, de chacun de nous, de notre environnement, de notre lieu de vie commun passe par le respect de l'ordre et de la loi. C'est à cette seule condition que nous pourrions vivre ensemble, dans notre pays, notre ville, notre quartier. Il n'est pas besoin d'agressivité pour rappeler ce qui nous unit et qui conditionne le respect des individus dans notre cadre commun, mais bien d'expliquer que par exemple notre trottoir n'est pas un cendrier, la rue n'est pas une poubelle, et que la pollution nous impacte tous car l'air nous est commun. En cette période de fin d'année, je vous souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes.
Florence Causse

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE BÉDARIEUX

Place de la vierge
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h sauf mardi ouverture jusqu'à 18h | Guichet unique à la police municipale. Prochaines dates : 7 janvier et 4 février
☎ 04 67 95 59 59
✉ accueil-mairie@bedarieux.fr

POLICE MUNICIPALE

☎ 04 67 95 59 51
✉ secretariat.policemunicipale@bedarieux.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

☎ 04 67 23 31 90
✉ ccas@bedarieux.fr

OFFICE DE TOURISME

☎ 04 67 95 08 79
✉ bedarieux@tourisme-grandorb.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB

6t rue René Cassin - Bédarieux
☎ 04 67 23 78 03
✉ contact@grandorb.fr

DU 3 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

BÉDARIEUX

Les Féeries de Noël



Tout le programme sur
BEDARIEUX.fr

